

Convention de formation « Extrem Flair »

Date de la formation :

.....

Lieu de formation :

SARL BAR ACADEMY,
32 rue Henri Martin,
93310 LE PRE ST GERVAIS

Heures de formation : de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Coût de la formation : 1800 euros HT + TVA 19.6 %

Coordonnées du participant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coordonnées de la société :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Coordonnées de l'Organisme de prise en charge (ex : AGEFOS, FAFIH...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

N° d'agrément formateur BAR ACADEMY : 11 93 05403 93



SARL

32 rue Henri Martin 93310 LE PRE ST GERVAIS

Tel: 01.48.46.86.07 Fax: 01.48.46.79.37

N° siret: 45200844400021

OBJECTIF DE FORMATION :

Cette formation est destinée au flair bartenders souhaitant approfondir leur maîtrise du flair et de l'exhibition flair.

Les flairs bartenders préparant une compétition apprécieront particulièrement cette formation.

Tout le matériel et les ingrédients nécessaires à la formation sont fournis par Bar Academy.

Les formations sont assurées par RAFAEL ARCE et SEBASTIEN OGUIC

Les routines sont basées sur les critères WFA et FBA - 5 minutes.

Les participants peuvent amener leur propre musique s'ils le souhaitent.

PROGRAMME :

1^{er} jour :

- accueil et présentation de Bar Academy
- théorie : visionnage commenté de compétition
- pratique : test de niveau
- retour sur les mouvements basics
- présentation des nouveaux mouvements

2^{ème} jour : le flair à 2 éléments

- exercices de « synchronisation » et de fluidité
- travail sur les mouvements de liaison
- travail sur le style (mouvement du corps, « touché de bouteilles »...)
- mise en place d'une routine

3^{ème} jour : le flair à 3 éléments

- travail sur 2 bouteilles / 1 shaker
- mise en place d'une routine
- travail sur 1 bouteille / 2 shakers
- mise en place d'une routine

4^{ème} jour : le flair à 3 éléments

- travail sur 3 bouteilles « version américaine »
- travail sur 3 bouteilles « version européenne »
- mise en place d'une routine
- retour sur les routines des 2, 3 et 4^{ème} jours

5^{ème} jour :

- finalisation des routines et enregistrement vidéo
- remise du diplôme EXTREM FLAIR BAR ACADEMY



32 rue Henri Martin 93310 LE PRE ST GERVAIS

Tel: 01.48.46.86.07 Fax: 01.48.46.79.37

N° siret: 45200844400021

CONDITIONS PARTICULIERES :

La formation étant axée sur des manipulations de shaker et autres ustensiles de bar, BAR ACADEMY retire toutes responsabilités en cas d'accident, chaque stagiaire devra respecter les règles de sécurité primaires définies par BAR ACADEMY (expliquer le 1^{er} jour de formation).

Il est conseillé au stagiaire d'apporter un T-shirt de rechange.

DISPOSITIONS FINANCIERES :

En contre partie de cette formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

Frais de formation : 1800 € HT x Stagiaire(s) =€ HT

En Option :

Frais d'hébergement (hôtel 2**): 500 € HT x stagiaire(s) =€ HT

Frais de restauration (midi) : 75 € HT x stagiaire(s) = € HT

Soit un total de€ HT

TVA 19.60% €

Total TTC : € TTC

CONFIRMATION ET ACCEPTATION :

Pour les prises en charge de formation, le dossier devra parvenir 1 mois avant le début de la formation à l'organisme collecteur (FAFIH, OPCAREG, AGEFOS)
Ceux-ci nous contacteront pour nous confirmer leur participation aux frais de formation.

Pour ceux qui n'utilisent pas la prise en charge, le paiement devra s'effectuer le deuxième jour de la formation par chèque libellé à l'ordre de BAR ACADEMY SARL.

ACCEPTATION :

SIGNATURE ET CACHET

Convention établie à Paris, le